

RAPPORT MORAL 2015/2016

L'association rassemble les agents comptables dans un réseau professionnel dynamique et convivial et constitue le relais actif de ces acteurs de terrain avec les institutions académiques et nationales.

Nos objectifs sont les suivants:

- Assurer la représentativité de notre profession au niveau institutionnel national : le Ministère de l'éducation nationale dont la DAF (affaires financières) et le STSI (informatique de gestion), le Ministère en charge du Trésor Public dont la DGFiP, l'association des agents comptables publics, l'AFCM et l'AMF..
- Devenir force de proposition en organisant notre réflexion sur le métier d'agent comptable, son avenir, sa formation initiale et continue, la mise en œuvre et les conséquences de la responsabilité personnelle et pécuniaire, nos intérêts professionnels.
- Maintenir les compétences au meilleur niveau en diffusant les informations et en contribuant à la formation.
- Créer un réseau d'accueil et de convivialité entre les agents comptables des académies.
- Assurer la représentativité auprès des partenaires institutionnels dans les académies.
- Développer une solidarité entre collègues.
- Favoriser les échanges d'information professionnelle, de partage d'expériences...

Le président et les membres du bureau tiennent à remercier l'ensemble des adhérents qui, par leur présence et leur participation aux différentes actions proposées participent de la vitalité de l'association.

L'association dans son environnement :

L'association est inscrite comme un partenaire majeur, concernant les évolutions du métier de comptable public, que ce soit au sein de l'Éducation Nationale ou au-delà ; au niveau national comme au niveau académique, quand les délégations existent et sont actives.

Cette année, nous avons été reçus, à sa demande par M. Guillaume Gaubert, le Directeur des Affaires Financières le mardi 22 mars 2016 au Ministère de l'Éducation Nationale en présence du sous-directeur du budget de la mission Enseignement scolaire M. Jean-Yves Hermoso, de Mme Catherine Gagelin, chef du bureau DAF-A3 et de M. Jérôme Denis adjoint au chef de bureau des rémunérations. M. Gaubert a salué le travail effectué par l'association pour la mise en réseau des comptables d'EPLE et la qualité des réflexions menées tant au niveau national qu'aux niveaux académiques. Il souhaite que les rencontres entre le ministère et l'association soient plus fréquentes et que cette dernière soit présente es qualité lors des groupes de travail. L'objectif est d'entendre la parole des comptables sur un certain nombre de sujets et notamment sur l'évolution des systèmes d'information. L'association, représentée par trois membres du bureau (Fabien Thorel, David Maupin et Sébastien Jouannic) a répondu positivement à ces demandes. Il a été rappelé les propositions de l'association sur l'évolution de l'outil GFC, élément important du système d'information actuelle en EPLE. Nous avons également défini les conditions de cette collaboration : parole libre de l'association sur les projets présentés, pas d'utilisation de l'association comme caution des projets validés et respect par l'association de la politique de communication du ministère.

Concernant l'évolution de GFC, l'association a contacté les syndicats afin de leur présenter nos propositions et échanger sur le sujet. Le syndicat majoritaire a répondu de manière favorable et va discuter au niveau de ces instances pour définir un éventuel travail en commun.

Le 30 mars 2016, l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche (IGAENR), chargée de conduire une mission sur l'évolution de la carte comptable en EPLE, a rencontré des représentants de l'association (Fabien Thorel, David Maupin et Sébastien Jouannic) pour débattre avec elle des trois thématiques couvertes par l'objet de la mission :

- le resserrement de la carte des agences comptables : bilan qualitatif et quantitatif
- la rénovation de la fonction financière en EPLE
- la maîtrise de la situation financière des EPLE

Enfin, Espace'EPLE a, comme d'habitude, assuré une permanence à l'ESEN, en septembre, lors du séminaire d'accueil et de formation des nouveaux comptables. C'est un moment privilégié de rencontre et de dialogue avec nos collègues nouvellement nommés sur des postes de comptables. Il est possible que cette permanence évolue pour la rentrée 2016 en favorisant la présence d'Espace'EPLE lors du pot d'accueil des collègues comptables à l'ESEN.

Nous envisageons également de nous rapprocher des Instituts Régionaux d'Administration pour faire la promotion du métier auprès des stagiaires.

L'activité régulière du site internet, que ce soit au niveau national ou au niveau académique, contribue à renforcer la crédibilité d'une association professionnelle.

L'activité du national

Trois bureaux se sont réunis sur Paris dans différents lycées aux mois d'octobre, de décembre et mars. Les thèmes d'actualité ont été abordés. A également été préparée lors de ces regroupements l'assemblée générale. Sont présents à ces réunions des représentants de différentes délégations ainsi que les membres du bureau. Pour mémoire, le bureau est ainsi constitué :

- Président Fabien THOREL
- Trésorier Gwendal THIBAUT
- Secrétaire Général Karine CHARTIER
- Secrétaire Général Adjoint Caroline MAERTEN
- Vice-Président en charge des relations extérieures Nicolas DUFRESNE
- Vice-Président en charge du suivi des délégations David MAUPIN
- Vice-Président en charge des mutualisations et des Greta Sébastien WAFFLART
- Vice-Président Sébastien JOUANNIC
- Vice-Président Nathalie FERDINAND
- Webmestre Etienne ANDRE

2016/2017 sera la dernière année d'exercice de ce bureau, nommé pour 3 ans en 2014. C'est l'occasion de proposer à de nouveaux collègues de rejoindre le bureau, sachant que certains membres ne souhaitent pas maintenir leur participation aux activités du bureau, tout en restant bien entendu membres de l'association. Toutes les candidatures sont donc les bienvenues. Elles sont à adresser à president@espaceple.org.

Les démarches ont été maintenues pour susciter la création de délégations. Certains membres du bureau se sont même déplacés dans certaines académies pour accompagner ces mouvements. Actuellement, il reste encore 1 académie métropolitaine sans délégations ou contacts sur 24 au total (y compris la Corse). Outre-mer, pour l'instant, une délégation active en Martinique et un adhérent pour la Réunion et la Guadeloupe en voie d'organisation.

Le bureau avait décidé, en plus de l'assemblée générale annuelle, deux rencontres professionnelles supplémentaires, à destination de tous les collègues intéressés. Le 16 octobre 2015, a été organisé au lycée Montebello de Lille un séminaire sur les problématiques comptables de la formation continue, liées à la nouvelle organisation des Greta. Ce séminaire a connu un vif succès. Il faut souligner que la convivialité légendaire des gens du Nord a été à la hauteur de sa réputation et que les échanges ont été fructueux entre collègues comptables de Greta.

Et, il est prévu le vendredi 13 mai 2016, que soit organisé, dans l'académie d'Orléans Tours, le même type de séminaire autour des problématiques liées aux mutualisations de paye. Les collègues concernés étant moins nombreux, l'affluence sera sans doute réduite par rapport au séminaire précédent, mais nous en espérons là aussi des échanges intéressants.

Enfin, le site Internet a hébergé un certain nombre de tribunes et de *vade-mecum*. Nous avons également profité de cet outil pour faire la promotion de l'outil COGEFI et de ses dernières versions pour faciliter le travail d'analyse financière de la profession.

L'activité des académies

Vous pouvez retrouver *in extenso* sur le site de l'association l'activité au jour le jour des différentes délégations. Leur rapport d'activités est présenté à leurs adhérents lors de leurs assemblées académiques annuelles. Certaines délégations se sont également rapprochées ponctuellement à l'occasion de la réforme territoriale. Ci-après la liste des académies où des délégations sont présentes ou en cours de constitution.

AIX-MARSEILLE

AMIENS (association autonome)

BESANÇON

CAEN

CLERMONT-FERRAND

CORSE

CRETEIL

DIJON

GRENOBLE

GUADELOUPE

LILLE (association autonome)

LIMOGES

LYON

MARTINIQUE (association autonome)

NANCY-METZ

NICE

ORLEANS TOURS

POITIERS

REIMS

RENNES

ROUEN

VERSAILLES